



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'APPEL : ACCÈS INDUSTRIEL AUX PLATEFORMES ACADÉMIQUES

Soumission des déclarations d'intérêt: jusqu'au **31 mars 2026**

Soumission des demandes complètes: **Sur invitation**

Pour toute question liée à l'admissibilité de votre activité et l'élaboration des déclarations d'intérêt, veuillez contacter Médicament Québec à l'adresse suivante : medicament-quebec@umontreal.ca .

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	2
DESCRIPTION DE L'APPEL.....	2
SOMMAIRE ET OBJECTIFS	2
THÉMATIQUES	3
FINANCEMENT ET ADMISSIBILITÉ.....	3
ADMISSIBILITÉ DES PARTENAIRES	3
MONTAGE FINANCIER	3
DÉPENSES ADMISSIBLES	4
EXEMPLES DE MONTAGE FINANCIER	5
MODALITÉS DE DÉBOURSEMENT DE MQ.....	6
CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ	6
CRITÈRES OBLIGATOIRES	6
ATOUS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
EXEMPLES D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES	9
PROCESSUS D'APPLICATION ET ÉVALUATION	9
ÉCHÉANCIER.....	9
DÉCLARATION D'INTÉRÊT	9
ÉVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT PAR MQ.....	10
DEMANDES COMPLÈTES.....	11
À PROPOS DE MÉDICAMENT QUÉBEC.....	11

INTRODUCTION

Ce guide d'accompagnement est conçu pour vous aider tout au long du processus de cet appel. Celui-ci a pour objectif de vous fournir des informations claires et détaillées afin de maximiser vos chances de succès et de vous assurer que votre proposition est conforme aux exigences de Médicament Québec (MQ).

DESCRIPTION DE L'APPEL

SOMMAIRE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du programme *Accès industriel aux plateformes académiques*, Médicament Québec accueillera des demandes de subventions pour des activités de recherche répondant à des enjeux industriels en développement de médicaments et vaccins. Médicament Québec invite les entreprises et les chercheurs académiques à déposer une proposition d'activité structurante de recherche collaborative répondant à un besoin de l'écosystème québécois en développement de médicaments et de vaccins.

L'objectif de cet appel est de faciliter l'accès des entreprises aux expertises, équipements et infrastructures académiques, en jouant un rôle actif de maillage entre l'industrie et l'academia au Québec.

Ce programme finance des activités réalisées en milieu académique. Il vise plus précisément à soutenir des activités de recherche collaboratives et structurantes réunissant des entreprises québécoises en sciences de la vie et des chercheurs académiques, en s'appuyant sur des expertises, équipements et infrastructures académiques, afin de répondre à des enjeux industriels liés au développement de médicaments et vaccins. **Cela doit mener à des plateformes, outils ou autres initiatives qui auront des retombées pour la société québécoise, des perspectives de valorisation et/ou être pérennisés** par l'industrie et/ou l'academia. Les activités proposées pourront aussi avoir comme objectif de **maximiser l'impact des infrastructures académiques déjà existantes, d'accélérer le transfert de la recherche préclinique vers des applications concrètes, ainsi que de renforcer les chaînes d'approvisionnement locales.**

Toutes les activités proposées doivent se fonder sur des principes scientifiques éprouvés, être **structurantes et collaboratives**, démontrer un fort impact translationnel et un potentiel de pérennisation, ainsi que de répondre clairement aux besoins du milieu industriel.

Les activités devront proposer un plan de réalisation **complété dans un délai maximal de 2 ans** et présenter un fort potentiel d'application. Les demandes retenues devront également être cohérentes avec la mission de MQ.

En résumé, cet appel vise à :

- Répondre aux besoins exprimés par l'industrie ;
- Accélérer les collaborations industrie-academia au Québec ;

- Créer/optimiser des infrastructures, outils ou autres initiatives qui auront des retombées pour la société québécoise, des perspectives de valorisation et/ou être pérennisés par l'industrie et/ou l'academia ;
- Maximiser l'impact des infrastructures académiques existantes ;
- Accélérer le transfert de la recherche préclinique vers des applications ;
- Soutenir des activités à fort impact translationnel et à haut potentiel de pérennisation ;
- Renforcer les chaînes d'approvisionnement locales.

THÉMATIQUES

Les activités doivent contribuer à dynamiser l'écosystème dans le cadre des thématiques générales décrites ci-dessous :

- Petites molécules ;
- Acides nucléiques, macromolécules et autres produits biologiques ;
- Vaccins et immunothérapies ;
- Technologies de l'information appliquées aux médicaments et vaccins ;
- Technologies de formulation et de livraison de médicaments et vaccins.

FINANCEMENT ET ADMISSIBILITÉ

ADMISSIBILITÉ DES PARTENAIRES

La demande soumise doit impliquer la collaboration entre **au moins une entreprise québécoise et au moins deux chercheurs académiques** possédant des expertises complémentaires.

Pour qu'une entreprise québécoise soit admissible à soumettre une demande dans le cadre de cet appel, elle doit être inscrite auprès du **Registraire des entreprises du Québec** et avoir des **activités de R-D et des employés au Québec**. De plus, elle ne doit pas être inscrite, de façon provisoire ou définitive, au [Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics](#) (RENA), ainsi que sur la [Liste des entreprises non conformes au processus de francisation](#), publiée sur le site Web de l'Office québécois de la langue française. Les requis liés au RENA s'appliquent également aux sous-traitants qui sont censés réaliser des travaux dans le cadre de l'activité proposée.

Les chercheurs admissibles doivent œuvrer dans une institution publique au Québec : universités, hôpitaux affiliés, instituts de recherche, centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), centres de recherche publics.

MONTAGE FINANCIER

En plus de Médicament Québec, le montage financier de l'activité doit comprendre la participation du **partenaire industriel québécois** porteur de la demande et, si applicable, d'autres partenaires tels que d'autres entreprises, fondations, OBNL, organismes coopératifs, regroupement ou associations de parties prenantes, etc.

L'enveloppe totale de MQ disponible pour cet appel est d'environ 1.2 M\$. La contribution de MQ par activité sera comprise entre 300k \$ et 600k \$ incluant les frais indirects de recherche.

Le financement de contrepartie **peut être en nature et/ou en espèces** et doit correspondre à **au moins 34%** du budget total de l'activité. Prenez note que les fonds utilisés comme contrepartie doivent provenir de sources autres que le MEIE. La contribution totale **en nature et/ou en espèces** des entreprises participantes à l'activité doit correspondre à **au moins 15 %** du montant demandé à Médicament Québec (par exemple : si la contribution de MQ est de 600k \$, la contrepartie totale industrielle doit être au minimum de 90k \$). Au besoin, d'autres sources de fonds peuvent participer au montage financier.

Exemples de sources de financement de contrepartie :

- Entreprises ;
- Organismes subventionnaires du gouvernement fédéral ou d'autres provinces et états ;
- Organismes subventionnaires provincial financé par des sources autres que le MEIE ;
- Fondations ;
- Regroupements ou associations d'industries, etc.

Il n'existe aucune limite maximale au montant des contreparties. Leur valeur peut varier en fonction de l'estimation des coûts totaux de l'activité proposée, pourvu que l'ensemble des critères de financement soient respectés, notamment une contribution maximale de 600k \$ de la part de Médicament Québec et une contrepartie minimale équivalant à 34 % du budget total.

Toutes les contreparties devront être appuyées par des pièces justificatives (lettre de soutien ou autres) lors du dépôt de la demande complète.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Le financement de Médicament Québec ne s'applique que pour les dépenses encourues par des institutions publiques de recherche au Québec. À noter que les fonds de MQ ne peuvent pas couvrir les dépenses engagées par les entreprises partenaires à l'activité, même si celles-ci sont nécessaires pour le bon déroulement du plan proposé.

Les postes budgétaires énumérés dans le tableau ci-dessous sont **admissibles à la subvention de Médicament Québec**. Les coûts directs englobent notamment la rémunération du personnel de recherche, les bourses à des étudiants et d'autres frais directement imputables aux activités.

Les frais indirects de recherche (FIR) font référence à des dépenses de fonctionnement additionnelles découlant des activités, mais ne pouvant pas être spécifiquement imputées à celles-ci. Ils comprennent les frais liés à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures, à la gestion et à l'administration des activités ainsi qu'au respect des différents règlements et normes en vigueur. Un taux fixe de 27% est appliqué aux cinq postes de dépenses suivants des coûts directs de l'activité : 1) Salaires, traitements et avantages sociaux; 2) Bourses à des étudiants; 3) Matériel, produits consommables et fournitures; 4) Achat ou location d'équipements; 5) Frais de déplacement et de séjour. Ces coûts directs, pour les cinq postes de dépenses, doivent avoir été financés par Médicament Québec. Prenez note que les FIR sont admissibles uniquement pour les

établissements universitaires, les centres hospitaliers affiliés, les collèges et les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

Dépenses admissibles encourues par des institutions de recherche académiques québécoises
1 – Salaires, traitements et avantages sociaux ¹ *
2 – Bourses à des étudiants *
3 – Matériel, produits consommables et fournitures *
4 – Achat ou location d'équipements ² *
5 – Frais de gestion
6 – Frais de gestion d'exploitation de propriété intellectuelle
7 – Honoraires professionnels
8 – Frais de déplacement et de séjour liés à la réalisation de l'activité ³ *
9 – Compensation monétaire pour participation aux activités
10 – Frais de diffusion des connaissances
11 – Frais d'animaleries et de plateformes
12 – Frais liés aux contrats de sous-traitance
Frais indirects (27% du total des lignes marquées par *)

Notes :

1. Les sommes liées à la libération des professeurs universitaires pour réaliser des activités dans le cadre des activités ne peuvent figurer dans ce poste de dépense.
2. Les dépenses liées à l'achat de petits équipements ou à la location d'équipements sont d'un maximum de 25% du total des dépenses admissibles. La valeur d'achat de chaque équipement doit être égale ou inférieure à 25 000\$ avant les taxes.
3. En conformité avec les normes gouvernementales en vigueur.

EXEMPLES DE MONTAGE FINANCIER

Exemple 1 de montage financier (sources de financement)				
Sources de financement	Montant en espèces (\$)	Contribution en nature (\$)	Contribution totale (\$)	Pourcentage sur coûts totaux
Contribution contrepartie				
Compagnie A	54 546	100 000	154 546	34%
Sous-total – contribution contrepartie	54 546	100 000	154 546	34%
Contribution Médicament Québec				
Contribution MQ aux coûts directs	270 000	-	270 000	59,4%
Contribution MQ aux FIR	30 000	-	30 000	6,6%
Sous-total – contribution MQ	300 000	-	300 000	66%
Total contributions	354 546	100 000	454 546	100%
COÛTS TOTAUX DE L'ACTIVITÉ	454 546 \$			

Exemple 2 de montage financier (sources de financement)				
Sources de financement	Montant en espèces (\$)	Contribution en nature (\$)	Contribution totale (\$)	Pourcentage sur coûts totaux
Contribution contrepartie				
Compagnie A	30 000	50 000	80 000	8,8%
Compagnie B	-	120 000	120 000	13,2%
Autres	109 092	-	109 092	12%
Sous-total – contribution contrepartie	139 092	170 000	309 092	34%
Contribution Médicament Québec				
Contribution MQ aux coûts directs	516 000	-	516 000	56,8%
Contribution MQ aux FIR	84 000	-	84 000	9,2%
Sous-total – contributions MQ	600 000	-	600 000	66%
Total contributions	739 092	170 000	909 092	100%
COÛTS TOTAUX DE L'ACTIVITÉ	909 092 \$			

MODALITÉS DE DÉBOURSEMENT DE MQ

Les fonds MQ seront déboursés aux institutions de recherche académiques en avance en 3 versements et couvriront seulement les dépenses effectuées par celles-ci.

Le premier versement sera effectué dès finalisation de la documentation contractuelle et au respect intégral des conditions. Les versements subséquents seront conditionnels à la réception et à l'acceptation des rapports et autres documents connexes à la satisfaction de MQ, ainsi qu'à la réception des pièces justificatives pour la contrepartie correspondante.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

CRITÈRES OBLIGATOIRES

1. **L'activité proposée est-elle structurante?**

L'activité proposée met en place des organisations, des réseaux ou des outils ayant un impact en matière de synergie et de développement pour la filière du médicament du Québec. Elle démontre un potentiel de développement appréciable.

- **Une activité structurante** doit provoquer un **effet multiplicateur** au sein de l'écosystème Québécois des médicaments/vaccins. Elle doit agir comme un levier, un catalyseur, un moteur de **développement synergique** pour l'écosystème.

2. **L'activité proposée est-elle collaborative?**

L'activité proposée rassemble des acteurs de plusieurs organisations et idéalement de plusieurs disciplines autour d'un projet commun. Ainsi, plusieurs partenaires collaborent sur une période définie pour mener l'activité qui aboutira à une plateforme, un service ou un procédé innovant s'appliquant à la filière médicament/vaccin du Québec. Ces partenaires peuvent être privés (entreprises pharmaceutiques innovantes, génériques, biotechnologiques et de fabrication) ou publics (universités, centres collégiaux de transfert de technologie, laboratoires de recherches, organismes publics, centres techniques, associations ou autres).

L'apport des compétences complémentaires est mis en valeur. Cette collaboration est aussi une mutualisation (répondre à un besoin plus large de l'écosystème, que ce soit pour les dépenses associées à la recherche et le développement, le savoir-faire, les risques et les résultats de l'activité).

- Une activité structurante vise à **rassembler** et à **mobiliser** des acteurs **académiques** et **non-académiques/industriels** distincts afin d'atteindre des **objectifs communs**;
- L'activité est **appuyée** par plusieurs acteurs de différents horizons au sein de l'écosystème biopharmaceutique du Québec et du Canada. Une activité structurante doit bénéficier à un maximum d'acteurs de cet écosystème ;
- L'engagement des partenaires est adéquat ;
- Les expertises de l'équipe sont complémentaires ;
- Les expertises de l'équipe sont suffisantes ;
- Le partenariat offre une solution gagnant-gagnant.

3. **L'activité proposée permet-elle directement ou indirectement de créer ou de renforcer les chaînes d'approvisionnement locales?**

L'activité proposée permet d'accroître le potentiel de découverte et de développement de médicaments/vaccins et établit des partenariats avec le milieu preneur, fait appel à des entreprises de biofabrication locales ou agit à titre de maillon de la chaîne d'approvisionnement dans un créneau important (maximum de 24 mois).

- L'activité génèrera des retombées positives sur le territoire Québécois ;
- L'activité est intéressante et apporte une valeur ajoutée appréciable à l'écosystème québécois des médicaments et vaccins ;
- L'activité a un plan de gestion et de réalisation adéquat incluant une approche de mitigation des risques.

4. **Est-ce que les nouvelles connaissances escomptées ont une importance scientifique?**

L'activité proposée bénéficie à la communauté scientifique pour l'avancement d'innovation ou constitue une avancée scientifique importante en soi. L'activité proposée est mature c'est-à-dire que les buts, les objectifs et la portée sont déjà définis et peuvent rapidement être mis en œuvre.

- La justification scientifique doit être clairement démontrée ;
- Le plan de l'activité est robuste ;
- La méthodologie est appropriée pour l'attente des objectifs ;
- Les équipements, les infrastructures et le matériel biologique disponibles sont adéquats pour la réalisation de l'activité ;

- Les capacités d'analyse et stockage des données sont adéquates ;
- Les objectifs sont clairement définis et réalistes ;
- Les objectifs sont compatibles avec l'établissement de jalons et livrables dont l'atteinte est mesurable.

5. L'activité proposée bénéficie-t-elle d'un financement adéquat?

L'activité proposée est soutenue ou sera soutenue par des sources de financement issues de partenaires privés ou autres sources éligibles. Les sources de financement permettront d'atteindre l'appariement entre les sommes demandées à MQ et aux autres bailleurs de fonds, le cas échéant. Elles devraient aussi permettre d'assurer la pérennité de l'activité à moyen et long terme. Le financement de MQ contribue à favoriser l'adhésion de partenaires et le partage de risque avec d'autres bailleurs de fonds, le cas échéant.

- Les sources de financement sont existantes et confirmées ou sur le point de l'être. Le financement de MQ ne dépasse pas 66% du coût total de l'activité ;
- L'activité doit minimalement avoir la participation d'une entreprise québécoise qui a des activités de R-D au Québec et qui s'engage à soutenir l'activité (en nature et/ou en espèce).

6. L'activité proposée a-t-elle des perspectives de valorisation?

L'activité proposée comprend une réflexion sur la valorisation de la propriété intellectuelle en rendant disponibles les connaissances, les compétences et les résultats de la recherche au profit de la société tout en contribuant ainsi à son rayonnement. L'activité permet de bien comprendre l'enjeu ou la problématique, la solution proposée ainsi que les caractéristiques de la clientèle visée et de la taille du marché potentiel (modèle d'affaires, proposition de valeur, analyse FFOM).

- L'activité répond à un besoin de l'écosystème des médicaments/vaccins au Québec ;
- L'activité génère des innovations ayant des perspectives de valorisation ;
- La valorisation des fruits de l'activité est compétitive ;
- L'activité comprend un plan réaliste afin de pouvoir accéder à des ressources qui pourront alimenter son activité de même que son développement dynamique dans le temps, après la fin du financement initial de MQ.

ATOUS SUPPLÉMENTAIRES

7. L'activité proposée permet-elle d'intégrer les approches d'intelligence artificielle ou numérique?

L'activité proposée permet d'intégrer les approches d'intelligence artificielle ou numérique au processus de découverte, de développement et/ou d'approvisionnement en médicaments/vaccins.

8. L'activité proposée comprend-elle un volet lié à la formation?

L'activité proposée intègre un volet lié au développement des talents, des compétences et de la relève permettant d'appuyer et orienter ceux et celles qui choisissent de faire carrière

dans le domaine du médicament au Québec, tant dans le milieu universitaire que dans les organismes ou les entreprises.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES

- Plateforme pour validation préclinique, qualification de cibles ou de biomarqueurs ;
- Études de faisabilité technologique ;
- Développement de prototypes ;
- Études de faisabilité de fabrication, mise à l'échelle, formulation ou procédés;
- Analyses spécialisées pour médicaments et vaccins.

Ces exemples ne doivent pas être considérés comme limitatifs. N'hésitez pas à contacter rapidement l'équipe de Médicament Québec pour discuter de votre proposition.

PROCESSUS D'APPLICATION ET ÉVALUATION

ÉCHÉANCIER

Lancement de l'initiative	25 février 2026
<u>Session d'information – webinaire (inscrivez-vous dès maintenant)</u>	10 mars 2026 (12h-13h)
Soumission des déclarations d'intérêt	Au plus tard le 31 mars 2026
Soumission des demandes complètes	Sur invitation

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Dans une première étape, MQ lance un appel à déclaration d'intérêt ouvert du 25 février jusqu'au 31 mars 2026. L'appel se fait de manière continue et les documents seront traités sur une base de premier arrivé, premier servi.

Les entreprises québécoises de sciences de la vie et/ou les chercheurs académiques intéressés devront soumettre une déclaration d'intérêt comprenant les éléments suivants :

- Description de l'activité proposée (*maximum 1 page*), incluant :
 - Problématique industrielle associée au développement de médicaments et vaccins ;
 - Solution(s)/besoin(s) proposée(s) qui pourraient faire appel à des expertises, infrastructures et/ou équipements académiques ;
 - Livrables attendus ;
 - Retombées anticipées, y compris celles qui répondront à un besoin de l'écosystème ;

- Description de l'équipe (*maximum 1 page*), incluant :
 - La présentation de l'entreprise porteuse et, s'il y a lieu, des autres entreprises participantes ;
 - L'identification de chercheurs académiques pressentis ou minimalement la description des expertises et ressources recherchées ;
- Montage financier envisagé.

Veillez télécharger et remplir le formulaire de déclaration d'intérêt disponible sur notre site web à l'adresse suivante : [Médicament Québec appel Accès industriel aux plateformes académiques](#) et nous le faire parvenir à l'adresse medicament-quebec@umontreal.ca au plus tard le **31 mars 2026**. Pour toute question liée à l'élaboration des déclarations d'intérêt, veuillez contacter rapidement Médicament Québec à medicament-quebec@umontreal.ca.

ÉVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT PAR MQ

Les déclarations d'intérêt feront l'objet d'une analyse par Médicament Québec, visant à :

- Vérifier l'admissibilité et la conformité aux critères du programme ;
- Analyser la qualité et la capacité de la proposition à répondre aux objectifs de l'appel ;
- Examiner la pertinence de regroupements ou de fusions entre propositions, lorsque cela pourrait être bénéfique pour l'écosystème.

Suite à l'analyse, au besoin et avec l'accord des entreprises, MQ pourra identifier des possibilités de maillage avec des chercheurs académiques. Dans le respect de la confidentialité, MQ pourra également diffuser de façon anonyme certains besoins afin de faciliter ce processus.

Prenez note que les coordonnateurs de MQ seront à votre disposition pour vous accompagner tout au long du processus de planification des demandes, ainsi que durant la réalisation de votre activité. Leur rôle au sein de MQ inclut l'identification des besoins de l'écosystème pour renforcer l'approvisionnement en médicament/vaccins et de saisir les opportunités de projets ou de partenariats favorisant l'accroissement des capacités québécoises.

Quel type d'accompagnement offrons-nous?

- Faciliter les partenariats entre l'industrie et l'academia;
- Accroître la collaboration avec les autres partenaires (académiques ou autres);
- Assurer l'adéquation des propositions d'activité avec les critères d'évaluation, etc.

L'accompagnement offert par Médicament Québec se fait sur une base de premier arrivé, premier servi. Il est donc avantageux de contacter l'équipe MQ le plus tôt possible. L'accompagnement MQ s'inscrit dans une obligation de moyens et ne constitue pas une garantie de financement.

DEMANDES COMPLÈTES

Lorsque la déclaration d'intérêt sera complète et admissible, les équipes composées d'une ou plusieurs entreprises et d'au moins deux chercheurs seront invités à déposer une demande complète conjointe.

Les demandes complètes sont évaluées sur une base continue, sans date limite fixe. Chaque demande sera évaluée par trois experts indépendants responsables d'évaluer les propositions et de formuler des recommandations au comité de gouvernance de MQ. Les activités retenues devront finalement recevoir l'approbation du comité de gouvernance de MQ.

Le financement sera accordé jusqu'à épuisement de l'enveloppe disponible d'environ 1.2M\$.

À PROPOS DE MÉDICAMENT QUÉBEC

Médicament Québec est une initiative financée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) qui rassemble des établissements de recherche et d'enseignement ainsi que des entreprises autour d'un projet commun. Elle vise à accroître l'autonomie et le dynamisme du Québec et du Canada en matière de bioinnovation et de biofabrication. MQ soutient des activités de recherche académique structurantes et collaboratives rassemblant des acteurs de différentes disciplines et institutions au bénéfice de l'écosystème provincial en médicaments et vaccins.

Site Web: <https://medicamentquebec.ca/> LinkedIn: [Médicament Québec | LinkedIn](#)